

BONNE PRATIQUE

À toutes les étapes d'un projet

BNP Paribas a fait de l'accessibilité numérique un objectif-clé, tant pour ses collaborateurs que pour ses clients. Récit de sa mise en œuvre.

ans un contexte de transformation permanente où le digital est omniprésent, la banque doit s'adapter. L'accès à l'information numérique, tant pour les collaborateurs que pour les clients de BNP Paribas, est un axe de développement pour prévenir les risques et lutter contre les discriminations. Et l'orientation de l'entreprise en matière d'accessibilité s'inscrit dans la politique de diversité et d'inclusion que mène le Groupe depuis plus de dix ans.

L'accessibilité numérique est ainsi le fil rouge du 3e accord de politique handicap 2016-2019 de BNP Paribas. Ce choix concrétise les engagements pris par le Groupe pour la mise en accessibilité progressive de ses contenus numériques, afin de respecter le cadre des directives internationales et de la directive européenne du 26 octobre 2016.

Dans ce cadre, la Mission Handicap de BNP Paribas en partenariat avec Atalan, spécialiste de l'accessibilité numérique, propose une formation en ligne à destination des collaborateurs qui produisent, développent et achètent des contenus pour des sites internes ou externes. Ce module d'e-learning leur permet de déve-

lopper leurs compétences en accessibilité numérique, afin de rendre ces contenus accessibles à tous et conformes aux plus hauts standards.

Afin de respecter cet engagement, la Mission Handicap agit au quotidien pour intégrer l'accessibilité et l'ergonomie à toutes les phases d'un projet :

de la réflexion à la conception, en passant par le développement, le graphisme, et ce pour tout type de projet intégrant une interface utilisateur (application, site Internet, e-learning, vidéo, etc.).

Il ne s'agit pas uniquement de rendre accessible le livrable, il faut aussi que les différents supports pédagogiques qui y sont associés (mode opératoire, cahier des charges) le soient.

Cet e-learning, "L'accessibilité numérique à toutes les étapes d'un projet",



a pour but de permettre à chacun de comprendre cette problématique, d'identifier le rôle qu'il peut jouer et de savoir comment mettre en œuvre ces principes à son niveau.

Le collaborateur peut ainsi construire un parcours de formation personnalisé, en fonction de son profil et des six modules pédagogiques proposés. Le module d'introduction s'adresse à tous les collaborateurs qui souhaitent comprendre l'accessibilité numérique et s'affranchir des idées reçues. Les autres modules sont plus spécifiques et s'adressent surtout à un certain type de public : graphistes, ergonomes, chefs de projet web/digital, acheteurs, concepteurs...

BNP Paribas compte de cette manière faire évoluer l'appropriation de l'accessibilité numérique dans toutes les sphères du Groupe.

6 modules pédagogiques pour acquérir les bons réflexes suivants :

- Identifier les enjeux et les éléments-clés pour réussir la prise en compte de l'accessibilité.
- Savoir piloter la prise en compte de l'accessibilité aux différentes étapes d'un projet numérique.
- Connaître qualitativement les critères d'accessibilité et savoir évaluer certains d'entre eux.
- Avoir des ordres de grandeur de coûts et de complexité.